

# COMMUNiqué DE PRESSE

## DE LA RÉGION RÉUNION



### Commission permanente du 06 novembre 2018

La Commission Permanente de la Région Réunion s'est réunie ce mardi 06 novembre 2018, au Lycée Nord. Les conseillers régionaux ont examiné et voté une trentaine de rapports sur lesquels s'étaient préalablement prononcées les Commissions sectorielles. Près de 4 M€ ont été engagés lors de cette commission.

#### Formation/ éducation

##### > Orientation professionnelle

Dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), l'**actualisation du cadre d'intervention relatif au soutien régional** a été approuvée par la commission permanente. Ce service est chargé de la coordination des différents services proposés au grand public en matière d'orientation.

##### > Apprentissage

Une subvention d'un montant de **806 888,58 €** en faveur des **CFA de la CCIR et de la CMAR** pour leur programme d'équipement au titre de l'année 2018, a été approuvée.

La commission régionale a approuvé le financement des programmes d'apprentissage 2018 des centres suivants :

- **CFA Université de La Réunion (CFA UR)** : 250 164,85 €, sur un total de **326 903,57 €** , pour un effectif prévisionnel de **180 apprentis**. La carte pédagogique propose des formations initiales de niveau I, II et III dans **19 spécialités réparties sur quatre sites** (IUT St Pierre, IAE St Denis, SUFP St Denis, SUFP Tampon).

- **CFA ACADÉMIQUE** : 265 566,49 € sur un montant total de **326 375,99 €**), pour un effectif prévisionnel de **100 apprentis**. La carte pédagogique propose des formations initiales de niveau V et III dans 13 spécialités réparties au sein de **10 centres** (UFA) localisés dans les établissements publics et locaux d'enseignement de l'Académie de La Réunion (EPLÉ).

- **Association AP RUN FORMATION** : 65 042,82 € sur un montant total de **76 466 €**, **6 formations** de niveau IV dans le domaine du sport au bénéfice de **27 apprentis**.

La commission a approuvé le versement de la prime au petit équipement en faveur des apprentis au titre de l'année 2018 à hauteur de **400 000€**. L'objectif de ce dispositif consiste à permettre aux apprentis de faire l'acquisition du petit équipement pédagogique indispensable pour le suivi de leur parcours de formation.

##### > Mobilité

Les conseillers régionaux ont validé une enveloppe de **40 000 €** en faveur des entreprises employeuses d'apprentis en mobilité au titre de l'année 2018. Cette enveloppe s'inscrit dans « **l'aide à la mobilité des apprentis** » prenant en charge la compensation salariale des apprentis par la collectivité régionale.

## > Formation en milieu carcéral

La **SPL AFDAR** a été mandatée pour la mise en oeuvre de l'action de formation « **Assistance aux personnes dépendantes en milieu carcéral** » au Centre de détention du Port pour un montant total de **13 640 €** et concernant un effectif prévisionnel de **13 stagiaires**.

Le programme de professionnalisation s'articule autour de différentes séquences : manutention de personnes âgées et/ou dépendantes, ergonomie, communication, relation aidant/aidé, respect de l'intimité, des goûts et des habitudes de la personne, la maltraitance, aide aux repas, activités loisirs ... La démarche pédagogique est ponctuée par des démonstrations, des mises en situation, des exercices pratiques suivis d'apports théoriques. Un atelier pour maîtriser les Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) et une formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) complètent cette action de formation/accompagnement.

Le programme de formations 2018-2019 de la SPL AFDAR a été également approuvé. Il comprend **7 formations** à mettre en oeuvre dans les **3 centres de détention de l'île** pour un montant total de **575 860 €** et concernant un effectif total prévisionnel de **106 stagiaires**.

Pour rappel, le montant de la rémunération estimé à 195 380 € a déjà fait l'objet d'un engagement en Assemblée Plénière du 14 décembre 2017.

Les conseillers régionaux ont approuvé la demande de co-financement **FSE à hauteur de 80%** du coût total éligible soit **460 688 €**.

## > Formations sanitaires

Le programme de trois **formations sanitaires** (effectif prévisionnel de 221 stagiaires pour l'année 2018) de l'**Association Saint-François d'Assise (ASFA)** est financé à hauteur de **1 186 369 €** au total.

## Environnement

La commission a approuvé le projet de convention de **partenariat entre la Région Réunion et le SIDELEC Réunion** pour la période 2019-2023. Cette convention cadre s'inscrit dans la mise en oeuvre opérationnelle des orientations de la **Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)**. Elle encadre les axes de partenariats à mettre en place et précise les sources de financement mobilisable dans une perspective de mix électrique 100 % énergies renouvelables à l'horizon 2030 en visant 71 % dès 2023 et 81 % en 2028.

## Culture

### > Rayonnement de la culture locale

Le **Relais Culture Europe** ; structure publique nationale, est une plateforme de soutien à l'innovation et la coopération européenne des acteurs culturels et créatifs français, dont l'objectif est d'assurer l'accessibilité de ce service public, avec une attention particulière sur les territoires d'outre-mer. La convention cadre a pour objectifs de permettre une activation des dynamiques d'ouverture et d'innovation européennes du territoire et une plus grande accessibilité au programme communautaire Europe Créative. La commission permanente a approuvé une enveloppe de **10 000 €** pour la mise en oeuvre de ces actions de partenariat.

### > Manifestations littéraires

Les conseillers régionaux ont validé l'attribution d'une subvention de **4 000 €** en faveur de l'association Komkilé œuvrant dans le secteur de la littérature pour l'organisation de l'opération « **Koktel Fonnker 2018** ». Ce projet consiste à sensibiliser le public à la poésie en proposant une nuit de la poésie, de partage et d'échanges.

### > Musique

Les représentants de la commission permanente ont validé les subventions suivantes, relatives au soutien du secteur de la musique :

- **10 000 €** pour la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction d'un cahier des charges permettant le lancement d'une étude pour la création d'une **agence des musiques et danses traditionnelles**. Ses missions principales seraient : la mise en réseau, la transmission des connaissances, la sauvegarde, la mise à disposition, et la valorisation de la mémoire collective de la Région.

- **12 490 €** en faveur de **4 associations** pour le financement de leurs projets dans le secteur Culturel en Musique- Aide à la création d'albums, et aides à l'équipement.

Par ailleurs, la commission a acté une enveloppe de **2 000 €** en faveur de l'association des jeunes musiciens pour l'organisation de la **2<sup>ème</sup> édition internationale du Piano Island Festival** qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 10 décembre 2018. Ce festival proposera une semaine de cours intensifs pour piano solo avec des concerts quotidien et des masterclass.

### > Patrimoine culturel

La commission a approuvé l'attribution d'une subvention d'un montant total de **5 700 €** en faveur de :

- l'association Tamij Sangam pour la commémoration en hommage aux engagés ;
- l'association Islam Sounnate Djamate pour l'organisation du centenaire de la Mosquée Anwarul à St Paul.

### > Théâtre

Dans le cadre de la convention de partenariat 2016-2018 entre la Direction des Affaires Culturelles – Océan Indien et la Région Réunion, la commission a validé l'enveloppe de **25 000 €** attribuée à l'**Institut Français** (organisme culturel du Ministère des Affaires Étrangères de l'Etat – DAC OI). La collectivité s'est inscrite dans ce partenariat pour soutenir les artistes et les structures culturelles de La Réunion dans leurs projets de coopération, de diffusion et d'échanges internationaux.

### > Salles de diffusion

La commission a acté le **partenariat entre le Centre Dramatique National de l'Océan Indien (CDOI) et la Région Réunion** dans le cadre de la convention d'objectifs pluriannuelle et multipartenaire sur la période 2018 – 2019 – 2020 – 2021. Les autres co-signataires de cette convention sont l'Etat – DAC OI, le Département et la ville du Port.

### > Danse

La commission a approuvé la demande de renonciation de l'association à Fleurs des Îles à sa subvention d'un montant de 1 500 € accordée lors de la commission permanente du 25 septembre 2018 pour la mise en place d'un challenge de séga et d'une chorégraphie géante. L'association a informé la collectivité que son projet a pu être financé dans sa globalité par d'autres partenaires publics.

## Égalité des chances

### > Restauration scolaire

 Au titre de la dotation **d'équipements spécifiques en matière de restauration scolaire** pour 2018 (renouvellement des matériels de restauration scolaire ne répondant plus aux normes ou sous dimensionnés par rapport à leur utilisation), la commission permanente a validé une enveloppe de **257 500 €** en faveur de **7 lycées** :

- Ambroise Volland ;
- Mahatma Gandhi ;
- la Renaissance ;
- Paul Moreau ;
- Stella ;
- Trois-Bassins ;

- le Lycée Agricole de Saint-Joseph.

La commission a également approuvé la demande de cofinancement du Conseil Départemental pour un montant prévisionnel de **35 568,40 €** au titre des **repas produits pour les collèges desservis par les cuisines centrales Ambroise Volland et Mahatma Gandhi**.

### > **École de la 2<sup>ème</sup> chance**

Le financement du **programme de formations 2018** de l'E2C à hauteur de **1 774 022 €** a été validé. L'enveloppe totale de **824 022 €** se répartit comme suit :

- 766 848 € de FSE préfinancé et 191 712 € de Contre Partie Nationale Région

- 815 462 € en fonds propres Région,

La participation financière nette de la Région s'élève donc à **1 007 174 €**.

Par ailleurs, les conseillers régionaux ont aussi approuvé l'affectation d'un montant estimatif de **501 183,90 €** au titre de la **rémunération des stagiaires**. Ils ont également validé la sollicitation de la participation du FSE à hauteur de 80 % du coût total éligible, soit **400 947,12 €** au titre de cette rémunération.

## Coopération régionale

### > **Formation professionnelle**

L'attribution d'une subvention européenne et régionale d'un montant de **69 955,20 €** (dont 10 493,28 € Région) en faveur de l'EPLFPA-CFPPA de Saint-Joseph a été approuvée. Le cofinancement FEDER – INTERREG et Région concerne le projet intitulé « **Brevet Professionnel Agricole 2018/2019 (BPA 2018/2019)** ».

### > **Mobilité et insertion professionnelle**

La commission permanente a validé deux subventions européennes en faveur du Département de La Réunion, au titre du PO CTE INTERREG-V 2014-2020 :

- **343 740 €** pour cofinancer le projet « **Programme de mobilité et d'insertion professionnelle – Volet Transfrontalier** » ;

- **188 970,30 €** pour cofinancer le projet « **Programme de mobilité et d'insertion professionnelle – Volet Transnational** ».

Les conseillers régionaux ont approuvé le versement d'une subvention de **115 378,60 €** (soit 98 071,81€ : Interreg V OI 2014-2020 – 17 306,79 € Région Réunion) pour la réalisation d'un Brevet Professionnel Agricole (2015-2016 et 206-2017) à Rodrigues en partenariat avec l'EPLFPA de Saint-Joseph.